

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE D'ELANCOURT

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 mai 2014**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE 22 mai, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN MAIRIE SUR CONVOCATION EFFECTUÉE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-10 et L 2121-12 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JEAN-MICHEL FOURGOUS, MAIRE.

Président : M. Jean-Michel FOURGOUS

Présents :

*Adjoint*s M. Gérald FAVIER ; Mme Anne CAPIAUX ; M. Bernard DESBANS ; M. Thierry MICHEL ; M. Laurent MAZAURY ; Mme Catherine DAVID ; M. Alain LAPORTE ; Mme Chantal CARDELEC

Conseillers M. Gilbert REYNAUD ; Mme Colette PIGEAT ; M. Denis LEMARCHAND ; M. Jean-Pierre LEFEVRE (à compter de la délibération n° 20140041); Mme Christine DANG ; Mme Michèle LOURIER ; M. Benoît NOBLE ; Mme Valérie PRADIER ; Mme Isabelle MATHE ; Mme Félicidade DE OLIVEIRA ; M. Nicolas GUILLET ; M. Freidrich CHAUVET ; Mme Anne GOVINDE ; Mme Maria BOLZINGER ; M. Philippe DEVARIEUX ; M. Michel BESSEAU ; Mme Gaëlle KERGUTUIL ; M. Christian NICOL ; M. Nicolas BOHER

Représentés :

Mme Ghislaine MACE-BAUDOUI donne pouvoir à M. Gérald FAVIER.

Mme Martine LETOUBLON donne pouvoir à Mme Colette PIGEAT.

M. Bernard MILLERAT donne pouvoir à M. Gilbert REYNAUD.

M. Jacques RAVION donne pouvoir à Mme Chantal CARDELEC.

M. André BAUDOUI donne pouvoir à M. Alain LAPORTE.

Mme Nathalie TINCHANT donne pouvoir à Mme Anne CAPIAUX.

Mme Marion CARDOSO donne pouvoir à Mme Isabelle MATHE.

Absent excusé :

Jean-Pierre LEFEVRE jusqu'à la délibération « *Liste des décisions du Maire* »

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Monsieur Thierry MICHEL

A 19h30, le quorum étant atteint, Jean-Michel FOURGOUS ouvre la séance.

Administration Générale

1 - Rec-20140002 Liste des décisions du Maire

DM-20140023	Don d'équipements par la Ste Sogères pour les restaurants scolaires au profit de la commune	valeur estimée à 19 707 €
DM-20140025	Convention de mise à disposition temporaire de locaux du centre oecuménique à la Poste	Sans incidence financière
DM-20140026	Maintenance du système de télétranquillité	53 424 € TTC marché d'un an renouvelable 1 fois
DM-20140027	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle 'Julien et les copains du monde'	370 €
DM-20140028	Séjours avec hébergement pour enfants de 11 à 17 ans Séjour à St Paul en Jarez-juillet 2014 pour 5 à 20 enfants : 990 € TTC par enfant Séjour à Millau-juillet 2014 pour 5 à 20 enfants : 895 € TTC par enfant Séjour à la montagne pour 5 à 15 enfants : 999 € TTC par enfant	
DM-20140029	Fourniture de matériaux de voirie Lot n°1 - grave, sable : Montant annuel minimum 1 000 € HT – maximum 5 000 € HT Lot n°2 – Enrobé : Montant annuel minimum 1 000 € HT – maximum 5 000 € HT Lot n°3 – Ciment-micro béton : Montant annuel minimum 2 000 € HT – maximum 10 000 € HT Contrats d'1 an, reconductibles 3 fois	
DM-20140030	Fourniture de plantes à mosaïque	Montant annuel : Minimum 1 000 € TTC Maximum 2 000 € TTC Reconductible 3 fois
DM-20140031	Acquisition d'une tondeuse autoportée à coupe frontale	19 748 € TTC

DM-20140033	Nomination d'un conférencier à l'Ecole Municipale de Danse suite à la projection du film « Le souffle, la danse » dans le cadre du « Ciné-Art »	Base forfaitaire brute 183,21 €
DM-20140036	Entretien des mats d'éclairage des terrains de sports	Marché annuel maximum de 50 000 € TTC – renouvelable 1 fois
DM-20140037	Missions de prestations intellectuelles pour la réfection complète des couvertures zinc du groupe scolaire de la nouvelle Amsterdam	Contrôle technique : 5 544 € TTC Sécurité et protection santé : 3 300 € TTC
DM-20140038	Nomination d'un conférencier à l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques suite à la projection du film « Renoir » dans le cadre du « Ciné-Art »	Base forfaitaire brute 183,21 €

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces décisions prises par le Maire en fonction de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Finances

2 - 20140041 Rapport annuel sur la dette de la Commune d'Elancourt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité

Par	30	Pour
Par	1	Contre (N.Boher)
Par	4	Abstention (M.Besseau-G.Kergutuil-M.Bolzinger-Ph.Devarieux)

Article 1 : **PREND ACTE** du rapport annuel sur la dette.

Article 2 : **PRECONISE**, dans le cadre de la politique d'emprunt 2014 du Maire, les critères suivants

- Type de taux : fixe
- Durée de l'emprunt : 10 ans
- La périodicité de remboursement : annuelle
- Premier remboursement : 2015

Toutefois, selon les conditions du marché, à des fins de négociation, ces caractéristiques pourront évoluer.

Article 3 : AUTORISE le Maire à négocier et contractualiser tout emprunt dans le respect de la présente délibération.

Article 4 : DIT que les crédits nécessaires seront inscrits dans le budget de la commune.

Finances

3 - 20140042 Demande de modification de l'affectation du solde 2011, demande d'affectation du solde 2012 et l'affectation des fonds du concours 2013 et 2014 - Pacte Financier - auprès de la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	30	Pour
Par	5	Abstention (M.Besseau-G.Kergutuil-M.Bolzinger-Ph.Devarieux-N.Boher)

Article 1 : ABROGE la délibération n°20140137 « Demande de modification du solde 2011, demande d'affectation du solde 2012 et l'affectation des fonds du concours 2013 et 2014 – Pacte financier – auprès de la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines ».

Article 2 : ABROGE le projet n° 2 (délibération 20130068) « Raccordement du gymnase Lionel Terray à la chaufferie du groupe scolaire Alain Cavallier d'un coût de 63 706.97 € HT et la demande de fonds du concours correspondant de 30 000 €.

Article 3 : DEMANDE l'affectation du solde 2011 (30 000 €), et l'affectation de 35 000€ des Fonds de Concours de 2012 (3^{ème} demande) pour le projet n°1, travaux d'enfouissement de fourreau, création du réseau de fibre optique, pose et paramétrage de caméras pour un coût total de 130 000 € HT.

Article 4 : DEMANDE l'affectation de 160 000€ des fonds de concours de 2012 (4^{ème} demande) pour le projet n°2 : Ecole Nouvelle Amsterdam, modification et reprise complète de la toiture avec mise aux normes (tranche 1) pour un total de 328 350€ HT.

- Article 5** : DEMANDE l'affectation de 21 000€ (5^{ème} demande) des fonds de concours de 2012 pour le projet n°3, changement de revêtement, sol sportif du Gymnase Chastanier pour un montant total de 44 922 € HT.
- Article 6** : DEMANDE l'affectation du solde des fonds de concours de 2012, soit 76 719€ et l'affectation d'une première demande pour les fonds de concours de 2013 d'un montant de 23 281€ pour le projet n°4 : Extension du Cimetière de la Vallée Favière (tranche 1) pour un montant total de 208 000€ HT.
- Article 7** : DEMANDE l'affectation de 20 000€ des fonds de concours de 2013 (2^{ème} demande) pour le projet n°5 : Achat d'un camion utilitaire avec benne pour un montant total de 45 750€ HT.
- Article 8** : DEMANDE l'affectation de 10 000€ des fonds de concours de 2013 (3^{ème} demande) pour le projet n°6 : Achat d'un véhicule destiné à la Police Municipale pour un montant total de 24 500 € HT.
- Article 9** : DEMANDE l'affectation de 8 500€ des fonds de concours de 2013 (4^{ème} demande) pour le projet n°7 : Installation des portes extérieures mises aux normes de sécurité au Complexe Sportif Europe pour un montant total de 17 800€ HT
- Article 10** : DEMANDE l'affectation de 110 000€ des fonds de concours de 2013 (5^{ème} demande) pour le projet n°8 : Ecole Nouvelle Amsterdam, modification et reprise complète de la toiture avec mise aux normes (tranche 2) pour un montant total de 230 625€ HT.
- Article 11** : DEMANDE l'affectation de 80 000€ des fonds de concours de 2013 (4^{ème} demande) pour le projet n°9 : Ecole Nouvelle Amsterdam, modification et reprise complète de la toiture avec mise aux normes (tranche 3) pour un montant total de 171 835€ HT.
- Article 12** : DIT que les crédits seront inscrits en recettes au budget de l'exercice concerné de la commune.

Administration Générale

4 - 20140043 Désignation des commissaires au sein de la Commission communale des impôts directs

Article 1 : **DECIDE**, à l'unanimité, de procéder au scrutin à main levée et non au scrutin secret afin de désigner la liste à proposer à Monsieur le Directeur départemental des finances publiques en vue de la constitution de la Commission communale des impôts directs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par 34 Pour
Par 1 Abstention (N.Boher)

Article 2 : **PROPOSE** à Monsieur le Directeur départemental des finances publiques la liste suivante pour la désignation des Commissaires qui siègeront au sein de la Commission communale des impôts directs.

TITULAIRES

SUPPLEANTS

N°	NOM	Prénom	Adresse	N°	NOM	Prénom	Adresse
1	GEORGIN	Jacques	3, Square de la Canche 78990 ELANCOURT	1	RAMAUX	Marcel	8, Place Anatole France 78990 ELANCOURT
2	FRANCOISE	Henri	21, Avenue de Beauséant 78990 ELANCOURT	2	ZUCCHI	Raymond	19, Rue Edison 78990 ELANCOURT
3	MALIBA	François	8, Rue de Cressac 78990 ELANCOURT	3	COLIN	Alfred	1, Impasse du Four à Pain 78990 ELANCOURT
4	MASSON	Michel	18, Av. du Mont Cassel 78990 ELANCOURT	4	PARIS	Alain	2, Square Bizet 78990 ELANCOURT
5	TIBERGHIE	Xavier	7, Avenue de la Frise 78990 ELANCOURT	5	DAINVILLE	Nicolas	54, Rue du Bois 78320 LA VERRIERE
6	BETMONT	Serge	2, Impasse des Coudrays 78990 ELANCOURT	6	DAYSSIOLS	Valérie	14, Chemin de la Julienne 78990 ELANCOURT
7	BLANCHOUT	Jean-Paul	9, Résidence les Nx Horizons 78990 ELANCOURT	7	GOUSSE	Philippe	27, Rue de Blanquefort 78990 ELANCOURT
8	POUTIER	André	7, Hameau de la Vallée 78990 ELANCOURT	8	SAN	Nirac	2, Rue Maurice Ravel 78990 ELANCOURT
9	NASROU	Othman	56, Rue Jean Jaurès 78190 TRAPPES	9	JORE	Alizée	22, Rue Edison 78990 ELANCOURT
10	TATE	Yves	59, Avenue de Beaujeu 78990 ELANCOURT	10	PONSOT	Christiane	22, Rue Verte 78990 ELANCOURT

11	GUENNOU	Alain	8, Rue de Bures 78990 ELANCOURT	11	LE CLAINCHE	Christiane	18, Rue Maurice Ravel 78990 ELANCOURT
12	BUISSON	Claude	27, Rue Edison 78990 ELANCOURT	12	GALLIET	Joël	6, Rue Maurice Ravel 78990 ELANCOURT
13	SMAGUE	Patrick	68, Avenue de Beaujeu 78990 ELANCOURT	13	BECHECLOUX	Mickaël	4, Rue Maurice Ravel 78990 ELANCOURT
14	DELOUZILIERE	Claude	3, Résidence les Coudrays 78990 ELANCOURT	14	MARTINEAU	Jean-Claude	41, Rue Gabriel Fauré 78990 ELANCOURT
15	DANET	Armelle	27, Allée des Amandiers 78990 ELANCOURT	15	HOUZZO	Isabelle	10, Rue Galilée 78990 ELANCOURT
16	CHAYVIALLE	Guy	27, Rue Verte 78990 ELANCOURT	16	MICHELET	Jacques	20, Rue Bleue 78990 ELANCOURT

Personnel

5 - 20140044 Mise à jour du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par 34 Pour
Par 1 Abstention (N.Boher)

Article 1 : **DECIDE** la création des emplois à temps complet suivants :

FILIERE ADMINISTRATIVE

- 2 rédacteurs principaux de 1^{ère} classe
- 2 adjoints administratifs principaux 1^{ère} classe

FILIERE TECHNIQUE

- 1 adjoint technique principal de 1^{ère} classe

FILIERE SOCIALE

- 9 éducateurs principaux de jeunes enfants
- 2 agents spécialisés principaux des écoles maternelles de 1^{ère} classe

FILIERE MEDICO-SOCIALE

- 6 auxiliaires de puériculture principaux de 2^{ème} classe

FILIERE POLICE MUNICIPALE

- 1 brigadier chef principal

FILIERE ANIMATION

- 1 animateur

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Personnel

6 - 20140045 Création d'une activité accessoire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par 30 Pour
Par 5 Contre (M.Besseau-G.Kergutuil-M.Bolzinger-Ph.Devarieux-N.Boher)

Article 1 : CREE à compter du 1^{er} juin 2014 une activité accessoire relative à une mission de conseil, d'expertise et de mise en place en interne des projets d'aménagements et de services publics stratégiques.

Article 2 : FIXE l'indemnité mensuelle rémunératrice de cette activité en une part forfaitaire correspondant à 30 % de l'indice brut 966, majoré 783, pris pour référence, et une part modulable se référant aux régimes d'attribution, et dans la limite de leurs plafonnements, de l'indemnité spécifique de service et de la prime de service et de rendement au grade d'ingénieur principal.

Article 3 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de la Commune.

Petite Enfance

7 - 20140046 Convention d'objectifs et de financement relative au versement de la prestation de service unique par la Mutualité Sociale Agricole

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 35 votants,

Article 1^{er} : AUTORISE le Maire à signer avec la Mutualité Sociale Agricole, la Convention d'Objectifs et de Financement relative au versement de la Prestation de Service Unique, dont le texte est annexé à la présente délibération pour l'établissement concerné, ainsi que pour tout autre au sein duquel des parents relevant du régime spécial de la MSA seront identifiés.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

8 - 20140047 Subventions sur projet aux associations culturelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	34	Pour
Par	1	Abstention (N.Boher)

Article 1 : DECIDE de verser une subvention de :

- 1 000 € (mille euros) à l'association **RESIDENCE PRE-YVELINES** pour la création du spectacle « 40 ans de bonheur » qui s'est tenu le 30 novembre 2013.
- 800 € (huit cents euros) à l'association **LA MUSE EN SCENE** pour la représentation du spectacle « A pas perdus » qui a eu lieu les 14-15 et 16 février 2014.
- 400 € (quatre cents euros) à l'association **CODATYV** pour le festival intitulé « Carte blanche au CODATYV » qui s'est déroulé le 29 mars 2014.
- 300 € (trois cents euros) à l'association **CODATYV** pour le one man show intitulé « côté « courtes » qui se tiendra le 24 mai 2014.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

9 - 20140048 Subventions de fonctionnement à des associations culturelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 34 votants, André BAUDOUI ne participant pas au vote,

Article 1 : DECIDE d'attribuer, pour l'année 2014, une subvention de fonctionnement de :

- 3 500 € (trois mille cinq cents euros) à l'association **CLUB DE L'AGE D'OR**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 34 votants, Denis LEMARCHAND ne participant pas au vote,

Article 2 : DECIDE d'attribuer, pour l'année 2014, une subvention de fonctionnement de :

- ☛ 800 € (huit cents euros) à l'association COMITE DE JUMELAGE

Article 3 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

10 - 20140049 Subventions de fonctionnement aux associations culturelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité

Par	30	Pour
Par	5	Abstention (M.Besseau-G.Kergutuil-M.Bolzinger-Ph.Devarieux-N.Boher)

Article 1 : DECIDE d'attribuer, pour l'année 2014, une subvention de fonctionnement à différentes associations culturelles selon le tableau annexé à la présente délibération.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

11 - 20140050 Convention d'accueil à la Ferme du Mousseau pour les représentations de 'Coté Courtes'

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité

Par	34	Pour
Par	1	Abstention (N.Boher)

Article 1 : **AUTORISE** le Maire à signer une convention d'accueil, dont le texte est annexé à la présente délibération, pour l'occupation de la salle de spectacle de la Ferme du Mousseau à l'occasion de la représentation du spectacle « **Coté Courtes** » qui aura lieu le 24 mai 2014.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en recettes et en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Jeunesse/Politique de la Ville

12 - 20140051 Subvention à l'Association Alpha+ concernant les ateliers d'alphabétisation pour l'insertion professionnelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	33	Pour (Colette Pigeat ne prenant pas part au vote)
Par	1	Abstention (Nicolas Boher)

Article 1 : **DECIDE** de mettre en place des ateliers d'alphabétisation, par le biais de l'Association ALPHA+, en faveur des publics en insertion professionnelle dont la barrière de la langue constitue un frein dans leur recherche d'emploi.

Article 2 : **ATTRIBUE** une subvention de 1 500 euros (mille cinq cents euros) à cette association pour la mise en place de ces ateliers.

Article 3 : **DIT** que les crédits seront inscrits en dépenses et en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Jeunesse/Politique de la Ville

13 - 20140052 Attribution d'une Bourse Projet Jeunes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	34	Pour
Par	1	Abstention (N.Boher)

Article 1 : DECIDE d'attribuer une aide financière de 300 euros (trois cents euros) à Mademoiselle Léa BERREBY pour lui permettre de concrétiser son projet humanitaire avec l'association EEDF Groupe Lapérouse au titre de la Bourse Projet Jeunes d'Elancourt.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Sports

14 - 20140053 Subvention exceptionnelle à la Compagnie d'Arc d'Elancourt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 35 votants,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 euros (trois cents euros) à la COMPAGNIE D'ARC D'ELANCOURT, pour son soutien à l'Ecole Municipale des Sports, lors d'un stage durant les vacances de Printemps 2014.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Sports

15 - 20140054 Subvention exceptionnelle à l'association CAP Sports, Art, Aventure, Amitié (CAPSAAA)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 35 votants,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros (cinq cents euros) à l'association CAP SPORTS ART AVENTURE AMITIE pour son soutien à l'Ecole Municipale des Sports, afin de dispenser des activités sportives aux enfants et adolescents en situation de handicap.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Sports

16 - 20140055 Subvention sportive exceptionnelle à l'AFC les Templiers d'Elancourt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 35 votants,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 euros (deux mille euros) à l'AMERICAN FOOTBALL CLUB LES TEMPLIERS D'ELANCOURT pour sa participation à la Coupe d'Europe de football américain.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Sports

17 - 20140056 Subvention exceptionnelle à l'Association Sportive du lycée Dumont d'Urville

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 35 votants,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 euros (trois cents euros) à l'Association Sportive du Lycée Dumont D'Urville pour la participation de 3 élèves Elancourtois au championnat de France de basket UNSS qui a eu lieu du 08 au 10 avril 2014 à Salins les Bains.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Service Environnement

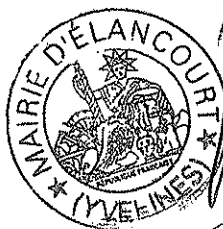
18 - 20140057 SIDOMPE : Autorisation d'adhésion au contrat territorial avec ECO MOBILIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité

Par	34	Pour
Par	1	Abstention (N.Boher)

Article Unique : **AUTORISE** le président du SIDOMPE à signer, le Contrat Territorial du Mobilier avec Eco-mobilier, dont le texte est annexé à la présente délibération.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 18.



Jean-Michel FOURGOUS
Maire d'Elancourt